



Extrait de délibération

Comité syndical

12 décembre 2022 –Parthenay

Identifiant
2022-12-01

L'An Deux Mille Vingt -Deux le douze décembre à 18h, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.
Mme Bérengère Ayrault a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 6 décembre 2022
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 19 titulaires, 1 suppléant
Absents, excusés : 12 titulaires, 30 suppléants
Votants : 20

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	FOUILLET Olivier BIRONNEAU Pascal, CHABAUTY Gérard	NOLOT Monique,		
Parthenay-Gâtine	AYRAULT Bérengère, BERGEON Patrice, BOUCHER Hervé-Loïc, CHAUSSONNEAUX Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, PARNAUDEAU Guillaume, GUERIN Jean-Claude CHEVALIER Éric, CLEMENT Guillaume, CUBAUD Olivier,	BACLE Jérôme, BERGEON Patrice, BRESCIA Nathalie, GILBERT Véronique		
Val de Gâtine	CHAUSSEY Francine RIMBEAU Jean-Pierre, SAUZE Magalie, TAVERNEAU Danielle ATTOU Yves, BIRE Ludovic,	BAILLY Christiane, BARANGER Johann, FRADIN Jacques, JEANNOT Philippe, LIBNER Jérôme, MICOU Corine, OLIVIER Pascal.	AUDEBERT Claude	

Renouvellement d'adhésion au CNAS

En décembre 2020, le bureau syndical avait décidé d'adhérer au CNAS. Le Bureau Syndical a renouvelé cette en 2022.

Pour l'année 2023, le montant des cotisations est de 212.00€ par agent (inchangé depuis 2020) soit 2544€.

Les membres du Comité Syndical autorise le Président à signer tous documents en lien avec le renouvellement de l'adhésion au CNAS et à régler le montant de l'adhésion pour 2023.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD